

# MaPrimeRénov' Violet : à combien ai-je droit ?

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE*	um M
	Rénovation globale (gain énergétique >= 55%)	10 000 € #	200 / 300 € /MWh**	>= 10 000€
	Bonus sortie de passoire (sortie des étiquettes F ou G)	1 000 €	-	1 000 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC = étiquette A ou B)	1 000 €	-	1 000 €
	Audit énergétique	300 €	-	300 €
	Chaudières à granulés	4 000 €	<b>Conversion de chaudière:</b>	
	Chaudières à bûches	3 000 €	1500	6 500
	Pompes à chaleur air/ eau	2 000 €	2500	5 500
	Chauffage solaire	4 000 €	150 et 600	4 500
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques		000	9 000 €
	Chaudières à gaz très haute performance	-	219 €	219 €
	Poêles à granulés	1 500 €	150 €	1 650 €
	Poêles à bûches	1 000 €	si charbon : 500 €	1 150 €
	Foyers fermés, inserts	800 €		950 €
	Équipements solaires hybrides	1 000 €	125 €	1 125 €
	Pompes à chaleur air-air	-	316 €	316 €
	Chauffe-eau solaire	2 000 €	130 €	2 130 €
	Chauffe-eau thermodynamique	400 €	80 / 85 €	485 €
	Dépose d'une cuve à fioul	400 €	-	400 €
	Robinetts thermostatiques	-	9 €/équipement	9 €/équipement
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	58 €	58 €
	Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	9 €/équipement	9 €/équipement
	Radiateurs basse température chauffage central	-	-	-
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	1 500 €	260 €	1 760 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	180 €	180 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées)	40 €/équipement	23 €/équipement	63 €/équipement
	Isolation des murs par l'extérieur	40 €/m <sup>2</sup> ###	7 €/m <sup>2</sup>	47 €/m <sup>2</sup>
	Isolation des toitures terrasses	40 €/m <sup>2</sup>	6 €/m <sup>2</sup>	46 €/m <sup>2</sup>
	Isolation des murs par l'intérieur	15 €/m <sup>2</sup>	7 €/m <sup>2</sup>	22 €/m <sup>2</sup>
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	15 €/m <sup>2</sup>	7 €/m <sup>2</sup>	22 €/m <sup>2</sup>
	Isolation des combles perdus	-	7 €/m <sup>2</sup>	7 €/m <sup>2</sup>
	Isolation d'un plancher bas	-	4 €/m <sup>2</sup>	4 €/m <sup>2</sup>

\* les montants des Certificats d'économies d'énergie (CEE) sont indicatifs et leur valeur est susceptible de varier. Ils vous sont présentés à titre indicatif. Vous ne pouvez pas engager la responsabilité des conseillers énergie du CAUE 82.

\*\* L'enveloppe globale CEE vous permet d'obtenir les montants indiqués par MWh de consommation conventionnelle annuelle d'énergie finale économisée (calcul effectué lors de l'audit énergétique)

# exclut un chauffage fioul ou gaz dès le 01/04/2023

\*\*\* partir du 01/03/2023

## dans la limite de 100 m<sup>2</sup>

Barème mis à jour le 01 juillet 2023

# Étape 4

## Je demande MaPrimeRénov'

### Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié mon besoin de travaux, si besoin auprès d'un conseiller FAIRE (au 0 808 800 700 ou sur [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)), je me suis renseigné sur les aides auxquelles j'ai droit, grâce à Simul'aides. J'ai demandé plusieurs devis auprès de professionnels RGE et j'en ai choisi un. J'ai vérifié que je bénéficie bien des Certificats d'économies d'énergie (CEE), directement ou en déduction sur le devis. Pour cela, avant de signer un devis, je consulte les offres de prime CEE proposées par les fournisseurs d'énergie. J'en choisis une et me fais remettre le document « cadre de contribution » correspondant.

Je peux faire ma demande MaPrimeRénov' :

1

Je crée mon compte sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr) (avis d'impôt N-1) (informations à transmettre : numéro fiscal, son nom de famille, votre date de naissance et votre revenu fiscal de référence)

2

Je reçois un mail de confirmation de mon inscription avec un lien pour me connecter à mon compte personnel.

3

Je me connecte sur mon compte et je crée mon projet avec l'ensemble des travaux réalisés en même temps, sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

4

Pour chacun de ses travaux, je téléverse mes devis, le cadre de contribution CEE. Je reçois un mail qui confirme la dépose de mon dossier de subvention.

5

Dans un délai d'environ 3 à 5 semaines, je reçois un mail de notification d'accord de ma demande. Nous vous conseillons d'attendre de recevoir cette notification pour signer vos devis.

6

Je fais réaliser mes travaux et j'attends que la rubrique dans mes dossiers : "je veux demander un paiement " apparaisse sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

7

Je téléverse ma facture acquittée pour demander le paiement de MaPrimeRénov'.